

Appui aux actions d'information et de sensibilisation des publics du Parc Naturel Régional des Monts d'Ardèche

Démarrage avril 2019- 9 mois- 24h/semaine

Présentation de la structure d'accueil

Le Parc naturel régional des Monts d'Ardèche, installé à Jaujac, est géré par un **Syndicat mixte** qui regroupe les 145 communes signataires, 2 villes-portes (Privas et Aubenas), le Département de l'Ardèche, le Département de la Haute-Loire, la Région Auvergne Rhône-Alpes.

Les missions du Parc sont mises en œuvre sur le territoire par une équipe de 25 salariés dont 17 chargés de missions organisés en une direction, 3 services principaux et 4 missions transversales :

Le Parc des Monts d'Ardèche, c'est :

- 76 649 habitants (2010)
- 228 000 ha
- 145 communes et 2 villes portes (Aubenas et Privas)
- 4 300 km de sentiers de randonnées
- 1 753 m, son point culminant au Mont Mézenc
- 9 sites Natura 2000 et ENS

Ses principales missions sont :

- Protéger les paysages et les patrimoines naturels et culturels ;
- Contribuer à l'aménagement du territoire ;
- Participer au développement économique, social, culturel et à la qualité de vie ;
- Assurer l'accueil, l'éducation et l'information des publics ;
- Réaliser des actions expérimentales ou exemplaires dans les domaines cités ci-dessus et contribuer à des programmes de recherche.

Dans ce cadre, le Parc naturel régional conduit des démarches participatives et développe des actions d'informations et de sensibilisation des habitants et des visiteurs du territoire.

Mission du/ de la volontaire

En lien avec les agents et les élu.e.s du Parc, le/la volontaire mènera les missions suivantes d'appui à l'animation et à la sensibilisation des publics :

Sur le site d'accueil à la Maison du Parc :

- Médiation pour l'accueil de groupes durant la saison estivale (appui ponctuel, encadrement et développement d'activités de découverte de la nature) ;



- Animation d'ateliers pédagogiques à la Maison du Parc pour le jeune public (scolaire et extrascolaire).

Sur le territoire du Parc :

- Médiation et animation auprès des publics scolaires (écoles maternelles, primaires et collèges) dans les classes bénéficiaires des « coups de pouce éducatifs » du Parc ou à la demande ;
- Médiation environnementale sur les sites fréquentés par les usagers de la nature (randonnée, VTT, canyoning, etc.), en particulier sur les sites Natura 2000 et ENS animés par le Parc

Des formations en interne pourront être envisagées pour acquérir les compétences utiles aux missions.

Le tutorat sera assuré par le salarié du PNR, Marc Lutz, responsable Service Biodiversité Gestion de l'espace Animation Natura 2000 et Cécile Cougouilles, coordinatrice jeunesse et citoyenneté à AMESUD.

Lieu de la mission

Jaujac et Ardèche méridionale

Profil du/de la volontaire

- Bon relationnel et capacité d'expression à l'oral, curieux (se), motivé(e), dynamique.
- Goût pour l'animation, les échanges et les rencontres avec les publics, dont les enfants,
- Maîtrise des outils informatiques courants (pack office),

Conditions d'accueil

- Mission en intermédiation avec l'association AMESUD
- Mission de 9 mois à 24h par semaine.
- Personne âgée entre 16 ans et 25 ans et motorisée. Permis B
- Statut de service civique avec une indemnité mensuelle comprise entre 472.97 et 580.64€ (majoration sur critères sociaux).
- Participation aux deux formations Civique & Citoyenne et PSC1 obligatoires.

CONTACTS

Parc Naturel Régional des Monts d'Ardèche : edelhome@pnrma.fr - 04 75 36 38 67

Association Amesud : ccougouilles@amesud.fr – 04 75 35 38 68

Réception des candidatures : Merci de transmettre une lettre de motivation (par mail ou courrier) précisant votre identité, date de naissance, lieu de résidence, parcours, intérêt pour la mission et projets futurs, **au plus tard le 26 mars** à : ccougouilles@amesud.fr

OU

Association AMESUD
SC PNR des Monts d'Ardèche
01 rue de la Gare - 07260 JOYEUSE